

CGT Educ'action 01 > Vos droits > **Stagiaires : comment se passe la commission de titularisation ?**



Stagiaires : comment se passe la commission de titularisation ?

vendredi 12 mai 2023, par [CGT educ'action](#)

Un jury académique se réunit en fin d'année scolaire afin de statuer sur la titularisation des stagiaires. Il est chargé de vérifier la maîtrise suffisante des compétences exigées des enseignant-es fonctionnaires stagiaires (EFS) pour exercer leur métier et prend connaissance, pour ce faire, des avis rendus.

Lire la suite : clique sur la vignette ci-dessous !

LA CGT ÉDUCATION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

la cgt
ÉDUC'ACTION

**STAGIAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
ÉTUDIANT-ES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES**

FIN D'ANNÉE : TITULARISATION
**Comment ma titularisation
est-elle validée ?**

Un jury académique se réunit en fin d'année scolaire afin de statuer sur la titularisation des stagiaires. Il est chargé de vérifier la maîtrise suffisante des compétences exigées des enseignant-es fonctionnaires stagiaires (EFS) pour exercer leur métier et prend connaissance, pour ce faire, des avis rendus :

DANS LE 1ER DEGRÉ - 2 AVIS :	DANS LE 2ND DEGRÉ - 3 AVIS :
<ul style="list-style-type: none">✓ avis de l'inspection de l'Éducation nationale, établi après consultation du rapport du tuteur ou de la tutrice ou à la suite d'une inspection ;✓ avis de la direction de l'INSPE.	<ul style="list-style-type: none">✓ avis du corps d'inspection, établi après consultation du rapport du tuteur ou à la suite d'une inspection ;✓ avis de la direction de l'INSPE ;✓ avis du/le la chef fe d'établissement d'affectation du stagiaire.

Après délibération, le jury établit la liste des EFS qu'il estime aptes à être titularisé-es (sauf agrégé-es, titularisé-es par l'Inspecteur Général).

LA TITULARISATION SE FAIT AU 1ER SEPTEMBRE.

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Tel : 01.35.82.76.55
e-mail : unsem@cgteduc.fr - internet : www.cgteduc.fr